

Publié le 9 janvier 2019

Une centrale de mobilité en cœur d'écoquartier

À L'Île-Saint-Denis s'élève peu à peu l'Écoquartier fluvial dont l'ambition écologique se lit jusque dans l'espace exclusivement piétonnier. Sous la conduite de la Sem d'aménagement Plaine Commune Développement, un bâtiment novateur en porte la promesse : la Centrale de mobilité, demain indissociable de tout urbanisme durable.



La superficie de la commune – moins de 2 kilomètres carrés – limitait la circulation automobile. Son caractère insulaire contrariait la construction de parkings souterrains pour cause de surcoûts de dépollution et de cuvelage. Mais pour autant, la **centrale de mobilité** de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) est bien plus qu'une simple alternative de stationnement déporté : elle incarne une nouvelle philosophie urbaine !

Bien plus qu'un parking

« Ce parc de nouvelle génération constitue l'élément essentiel d'un projet de quartier libéré de la voiture, en regroupant, outre ses 220 places de parking mutualisées, un ensemble de services », détaille **David Cocheton**, directeur général adjoint de [Plaine Commune Développement](#).

La centrale en chiffres

Un équipement de 7 623 m² sur quatre niveaux comprenant :

- 219 places de stationnement automobile
- 37 places de stationnement deux-roues
- 27 places réservées à l'autopartage et aux véhicules électriques
- 10 places de stationnement vélo
- 1 espace livraison
- 1 station de gonflage
- 1 service de location de vélos
- 1 local municipal de 123 m²
- 380 m² de locaux dédiés à les activités de l'économie sociale et solidaire

Imaginé et réalisé par la Sem d'aménagement, l'équipement intercommunal qu'exploitera Transdev offre ainsi, sur 3 étages, « des places d'autopartage, un service de location de voitures et vélos, des bornes de recharge

électriques, une station de gonflage ou encore des chariots en libre-service pour les ports de charges jusqu'aux habitations », énumère David Cocheton. En rez-de-chaussée, la centrale accueillera également un local municipal et des lieux dédiés à l'économie sociale et solidaire.

Beau et bon à la fois !

À l'utilité et à la convivialité, l'espace public cumule la performance et la beauté ! Ainsi, 2 000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture produiront chaque année l'équivalent de la consommation de 55 ménages. Et, *« pivot de ce quartier emblématique où s'élèvera en 2024 une partie du village olympique, la centrale signe aussi une ambition architecturale forte, renforcée par la mise en lumière de sa façade »*, confie l'aménageur.

Toutes ces aspirations ont évidemment un coût : 4 millions d'euros. Mais, là encore, la Sem a démontré sa plus-value, couplant au montage opérationnel un tour de table tout aussi novateur qui associe les promoteurs du site — en contrepartie de la non-réalisation de places en sous-sol — les acquéreurs de logements — par la cession pour 22 ans du droit d'usage des emplacements — et la Caisse des dépôts, via une subvention de 20 % au titre du dispositif « Écocité – PIA Ville de demain ».



Le chantier en mai 2018. © Plaine Commune Développement